



HAL
open science

Les noms des maisons de l'île de Sercq

Patrice Brasseur

► **To cite this version:**

Patrice Brasseur. Les noms des maisons de l'île de Sercq. Gérard Taverdet. Agronymes, Mélanges de toponymie et dialectologie en hommage à Pierrette Dubuisson, ABDO, pp.15-27, 1987. hal-01561751

HAL Id: hal-01561751

<https://hal.science/hal-01561751>

Submitted on 13 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGRONYMES



Mélanges de toponymie et de dialectologie,
en hommage à Pierrette DUBUISSON

A.B.D.O.
DIJON - 1987

Les noms de maisons

de l'île de Sercq

C'est en parcourant les rues et les sentiers de la petite île de Sercq que le "visiteur" (1) prendra un premier contact avec la toponymie locale. Les noms de maisons comme *Beauséjour* ou *Beauvoir*, toutes deux construites en 1832, évoquent la douceur de vivre de ce lieu de villégiature. Ces vocables teintés de romantisme portent bien la marque de leur époque. *Beaulieu*, *Doulieu* et *Bel air* (jadis *Victoria hotel*), plus récents encore, ont également gardé l'empreinte du XIXe siècle. Mais il semble bien que ce type de dénomination existe depuis le début de la colonie : *Le petit beauregard* et *Le grand beauregard* sont en effet les noms de deux tènements. *Plaisance*, dont la belle demeure de type jersiais date d'environ 1850, a été bâtie sur un site déjà connu sous ce nom.

De tous ces toponymes, seul *Beauregard* (en serquiais /byòrgár /) a réellement une prononciation dialectale (vs. /bólyè / 'Beaulieu' par exemple) (2). C'est que, à cette époque déjà, le dialecte n'était considéré que comme un langage oral. Lorsqu'on écrivait c'était alors toujours en français. Et les formes que nous venons de citer, à l'exception de *Doulieu* qui est peut-être une création locale, sont abondamment répandues en France. -séjour, substantif abstrait, ne s'emploie guère en serquiais ; et -lieu se dit /plèç / 'place'.

Il ne faut donc guère s'attendre à trouver le dialecte dans les noms de maisons, que ce soit à date ancienne ou plus récemment. On ne le rencontrera que rarement à l'origine de noms de tènements dont la dénomination a été consacrée par l'usage oral.

Pour présenter cette étude, nous classerons les noms de maisons en quatre groupes :

1 - les noms les plus anciens, ceux des tènements, qui datent pour la plupart des débuts de la colonisation et ont été fixés aux XVIè et XVIIè siècles.

- 2 - Les noms des propriétés (souvent des fermes) n'appartenant pas à des tènements, bâties au XIX^e siècle.
- 3 - Les noms de maisons donnés à l'époque contemporaine.
- 4 - Les enseignes commerciales.

1 - NOMS DES TENEMENTS

La propriété foncière est divisée en 40 tènements, (3) dont les noms, tels qu'ils sont connus aujourd'hui, sont généralement clairs du point de vue linguistique.

Plusieurs sont formés sur la base d'un anthroponyme auquel est adjoint le suffixe *-erie* :

La rondellerie (du nom de Jean Rondel, 1612).

La jaspellerie (de Jasper Dare, qui y vécut après la mort du premier tenant).

La pipeterie (de la famille Pipet, premier tenant).

La moserie (de Amos Vaudin, père et fils, deuxième moitié du XVII^e siècle).

La duvallerie (de Samuel Duval, père et fils, deuxième moitié du XVII^e siècle).

C'est sans doute aussi le cas de *La donnellerie*, sous lequel on pourrait imaginer un Donnell ou Donnelly, cet anthroponyme étant représenté dans les îles anglo-normandes. De même *La fripponnerie* nous semble une altération de *ph'lipponerie*, c'est-à-dire 'la propriété de Philippe, ou Ph'lippe comme on dit dans les îles. Un dérivé *Ph'lippot* est d'ailleurs bien attesté à Jersey.

Un suffixe similaire se retrouve dans *La moinerie* (et *La moinerie de haut*). Ce tènement tire son nom du prieuré de St-Magloire où l'abbaye de Montebourg (dans l'actuel département de la Manche) maintint un moine jusqu'au XIII^e siècle. (4)

La seigneurie (sq. /*sinyœri*^ē / est également un dérivé en *-rie* de /*sinyœ* / 'seigneur'.

Mais *La perronnerie* n'est pas la propriété d'un Perron. Le mot *perron* (FLM 400a) (5) désigne en jersiais un 'gros galet de granit, un gros bloc de pierre roulé'. Ce tènement a donc été nommé d'après la nature du sol. De même *La sablonnerie* évoque le *sablion* (FLM 466b). (6)

La genetière est une formation du même type, où un suffixe *-ière* est accolé au mot *genêt* de même sens qu'en français commun.

La ville Roussel, *la ville (Roussel) de bas*, *Le clos Bourel* (7) ont été nommés d'après des personnages disparus depuis longtemps. (Il est admis que *Bourel* désigne en fait le commandant de la garnison française des dernières années avant l'occupation de l'île par Héliel de Carteret et ses hommes. *Bourel* est, en l'occurrence, une déformation de *Bruel*.)

On retrouve le même type de formation à Jersey avec, par exemple, *la ville Bagot*. C'est plutôt le sens du mot *ville* que nous retiendrions ici plutôt que l'identité du personnage : il s'agit bien sûr d'un "village" ou d'un "groupe de maisons". (Voir FLM 544a). Deux autres tènements serquiais contiennent aussi ce lexème : *Le clos de la ville* et le curieux hybride *La ville farm*, vraisemblablement de formation plus récente.

Clos 'champ' est également bien représenté dans les noms des tènements, puisqu'il figure quatre fois : *Le clos du ménage*, *le clos de la ville*, *Le clos de Dixcart*, *Le clos Bourel*. Ceci ne doit pas nous surprendre, puisque le nom de la maison d'habitation reprend parfois aujourd'hui encore le nom du champ où elle est bâtie, comme nous le verrons plus loin. D'autre part, la dénomination de la totalité de la propriété peut tirer son origine du champ le plus proche ou le plus remarquable. C'est clairement le cas pour *Le clos du ménage*, qui s'est spécialisé comme toponyme à Sercq, mais appartient au langage quotidien à Jersey, où il désigne "le champ attenant à la ferme, le champ principal (FLM 346a : ménage).

L'écluse, *Le grand fort*, *Le fort*, *La tour*, *La forge* sont nommés pour les constructions remarquables qui figurent sur leur site ou à proximité. Notons qu'il n'y a plus d'écluse à Sercq, mais qu'à cet endroit se trouvait très anciennement un moulin à eau alimenté par un petit ruisseau qui se jette au *Port du moulin*. Par ailleurs, *Le grand fort* se réfère au même édifice (aujourd'hui disparu) que *Le fort*. L'adjectif *grand* qualifie la propriété elle-même et non l'édifice. (Voir aussi *Le petit beauregard* et *Le grand beauregard*, *Le petit dixcart* et *Le grand dixcart*).

Le vieux port, *Port à la jument*, *Le carrefour*, *La rade* font référence à des lieux proches. Les deux premiers tènements sont proches et renvoient au même "port", appelé aujourd'hui *Port à la jument* : ils ont été créés tous deux au même moment et aucun n'est plus "vieux" que l'autre. C'est peut-être l'ancienneté de l'habitation qui aura motivé *Le vieux port*, qui est parfois simplement nommé *Le port*. Ceci montre que la nécessité de nommer les tènements et de fixer la toponymie n'est apparue que petit à petit, les premiers occupants ne disposant pas immédiatement d'un stock de toponymes suffisant pour préciser des lieux très proches. Les distinctions ultérieures du type de celles *Le vieux port/Port à la jument* n'ont dû apparaître que plus tardivement. En outre, il ne faut pas toujours mettre la maison d'habitation en relation directe avec le tènement lui-même, puisqu'il semble que dans le cas de *La rade*, cette propriété doive son nom au fait qu'elle possède deux champs aux Eperqueries qui servait, il y a peu, d'abri pour les bateaux. Nous ne connaissons pas d'autre explication satisfaisante pour rendre compte de ce toponyme.

Aval du creux appartient à ce type de dénomination en référence à des lieux proches. Il mérite une explication, puisqu'il n'est plus compris des Serquiais et que les auteurs de *The fief of Sark* (8) y voient une corruption de "avant du creux", qu'ils interprètent par "au-dessus du port creux". En fait, le vieux port de Sercq, appelé communément *Le creux*, parfois *Le port creux*, par étymologie populaire sans doute, tire son nom du substantif *creux* qui signifie encore à Jersey dans le langage commun 'crevasse dans une falaise' (FLM 140). Ce mot, dans ce sens, apparaît dans plusieurs toponymes serquiais, mais ne signifie plus communément que 'trou' dans le parler local. D'autre part, le substantif masculin *ava* est traduit par FLM 32b 'colline, quand on est en haut'. Il faut donc comprendre *Aval du creux* comme 'colline en pente vers la crevasse' (ce qui définit le site avec une précision remarquable).

C'est peut-être également le mot *aval* qu'il faut reconnaître dans *La vauroque*, par fausse coupure. Les graphies les plus anciennes ne nous éclairent pas davantage. Et nous ne saurions étayer cette hypothèse.

Mais les îles anglo-normandes ne manquent pas d'étymologistes beaucoup plus hardis. L'homophonie avec le français *veau* est séduisante pour l'amateur d'explications définitives. *The fief of Sark* (8) nous apprend: "The name is more correctly spelt *veau roque*, and was probably derived from a peculiarly shaped rock in the vicinity". Cette interprétation fantaisiste se heurte à des difficultés phonétiques et syntaxiques insurmontables. Mais elle est bien ancrée dans l'île, puisqu'un informateur m'a rapporté qu'une des pierres de la maison avait l'apparence d'une tête de veau ! Mais nous savons que le besoin d'explications "rationnelles" entraîne souvent des re-motivations.

Certains toponymes se réfèrent au relief: *Dosdane*, *La valette de haut*, *La valette de bas* (où *valette* signifie 'petit vallon'). *La collenette* pourrait se rapporter à l'anthroponyme de même forme bien attesté à Guernesey, si le site n'était pas par ailleurs en concordance avec le sens de 'petite colline'. Car les parlers des îles ne connaissent guère le mot *colline*, apparu d'ailleurs récemment en français (1555), et encore moins ce dérivé. (9)

Dixcart apparaît dans *Le grand dixcart*, *Le petit dixcart* et *Le clos de dixcart*. C'est aussi le nom d'une baie de l'île ; et, pour cette raison, le mot pourrait désigner primitivement un rocher. Nous relevons en effet à Guernesey *Icart* 'a rocky headland' (10) et à Jersey *IC'ho* (ou *Ico*) 'rocher au large de St-Clément' (*FLM* 299a). La graphie *dixcart*, avec agglutination de la préposition, n'a rien d'étonnant pour des toponymes non compris des locuteurs. Elle reflète simplement une tentative d'étymologie, avec le premier élément *dix-*. Nous y reconnaitrions plutôt la racine gauloise *ico* 'eau' postulée par Dauzat (*Toponymie*, pages 123 et 137), qu'on trouve par exemple dans *IC*, petit fleuve côtier des Côtes-du-nord. D'autre part la graphie *D'Icart* est officialisée à Sercq comme variante ancienne d'un autre tènement appelé plus communément *Pomme de chien* (11). (Voir ci-dessous). Ainsi donc, la graphie apparaît-elle ici comme le seul moyen de distinguer *Dixcart* de *D'icart*. Ceci montre bien quelle confusion règne dans tous ces toponymes. On en trouvera un autre exemple dans *La ville Roussel* qui est en fait le nom commun à quatre tènements proches l'un de l'autre, distingués par la suite : *La ville farm*, *Le clos de la ville*, *La ville Roussel*, *La ville (Roussel) de bas*. *Le clos du ménage* est lui-même aussi lié à ce secteur de la *ville Roussel*. La fixation des noms de lieux est lente ; et l'île n'avait pas de tradition toponymique véritable, puisque le peuplement avait été épisodique jusqu'en 1565. C'est pour cela sans doute qu'une certaine polysémie subsiste.

Pomme de chien (appelé parfois *D'Icart*) est un toponyme qui n'est plus compris des locuteurs. La prononciation serquaise est d'ailleurs /l *pumi* à *tçâ* / 'le pommier à chien'. On lit dans *The fief of Sark* (12) "This name is a corruption of Pommier ès chênes, from the orchard which was planted in the Valley of oak trees". Ce n'est qu'une étymologie populaire parmi d'autres. Les pommes de chien désignent vraisemblablement des pommes sauvages. Ce type d'appellation n'a pas été relevé dans *ALN* 233 : pommier non greffé et *ALN* 233° : des fruits de pommier non greffé. Mais la relation aux animaux ou au diable est une façon habituelle de désigner les fruits ou les plantes sauvages. On note d'ailleurs sporadiquement en Normandie "poires de chien" et "prunes de chien". C'est donc un pommier sauvage qui aura donné son nom au tènement.

2 - NOMS DES PROPRIETES N'APPARTENANT PAS A DES TENEMENTS

Les tènements sont aujourd'hui indivisibles. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, comme le montre l'état de la propriété foncière dans l'île. Ainsi, par exemple, *Le vieux port* possède-t-il deux champs très éloignés de la ferme, près du moulin. Et les domaines des tènements sont d'importance très inégale, certains ne possédant plus l'espace nécessaire à une véritable exploitation agricole.

C'est ainsi que certaines propriétés furent bâties sur le domaine du *Manoir* : *La corderie* (1691), *La tour de la cloche*, *Le clos du normand*, *Le clos à jaon* (1719), *Le vieux clos*, *La hèche* (1691). Seule cette dernière retiendra notre attention, puisque les autres formations sont claires ou ont été commentées ailleurs (13). *Hèche* signifie 'barrière'. Ce type lexical est bien attesté en Normandie. Voir ALN 494 : grande barrière et ALN 497 : petite barrière. Il est issu du moy. néerl. *hec* 'barrière à claire-voie' (FEW XVI 187-188).

D'autre part, quelques fermes ont été naguère détachées des tènements auxquels elles appartenaient : *Plaisance*, *La Marguerite*, *La rue*, *La petite vauroque* et *La frégonnée*. *Frégonnée* est à l'évidence un dérivé de *frégon*, nom du fragon piquant (*ruscus aculeatus*), bien attesté à Jersey et dans certaines localités normandes continentales (Voir ALN 459°). FEW III 806-807 le donne sous l'étymon gaulois °*frisgo*.

Les noms des tènements et des maisons anciennes relèvent sensiblement de la même typologie que ceux des champs (14) dont ils ont parfois pris le nom. Ils sont nommés selon :

- l'appartenance : *La rondellerie*, *la jaspellerie*, *la pipeterie*, *La moiserie*, *La duvallerie*, *La donnellerie*, *la fripponnerie*, *La ville Roussel*, *La ville (Roussel) de bas*, *Le clos Bourel*, *La seigneurie*.

- des repères notables qui figurent sur le site ou à proximité : *La moinerie*, *La moinerie de haut*, *l'écluse*, *Le fort*, *Le grand fort*, *La tour*, *La forge*, *La rade*, *Le vieux port*, *Port à la jument*, *Le carrefour*, *Aval du creux*, *La corderie*, *La tour de la cloche*, *La hèche*, *La rue*.

- La nature du terrain et ce qui y pousse : *La perronnerie*, *La sablonnerie*, *La genetière*, *Pomme de chien*, *La frégonnée*.

- Le relief : *Dosdane*, *La valette de haut*, *La valette de bas*, *La collonette* (?), *Le grand dixcart*, *Le petit dixcart*, *La vauroque*, *La petite vauroque*.

- Le champ où ils sont construits : *Le clos de la ville*, *Le clos du ménage*, *Le clos de dixcart*, *Le clos du normand*, *Le clos à jon*, *Le vieux clos*.

Quelques-uns préfigurent ce que sera la typologie des dénominations contemporaines : *Le petit beauregard*, *Le grand beauregard*, *La ville farm*, *La marguerite*, *Plaisance*.

3 - NOMS DE MAISONS DONNES A L'EPOQUE CONTEMPORAINE (15)

L'habitude de nommer les maisons à Sercq est ancienne, comme le montre ce qui précède. Elle s'est étendue aux maisons particulières, où elle se révèle indispensable, dans la mesure où les habitants n'ont d'autre adresse que celle du nom de leur maison, car les noms de rues sont quasiment inusités. Il faut aussi invoquer la conjonction d'une pratique commune à la fois dans les îles britanniques et sur les lieux de vacances du bord de mer. Toutes les maisons de l'île ont donc un nom, des

plus grandes aux plus modestes. Un recensement complet de ces toponymes d'un genre particulier n'est cependant guère possible. En effet, ces noms ne sont pas toujours utilisés ni toujours visibles. Et une enquête systématique s'est très vite heurtée à des difficultés matérielles (absences très prolongées de la plupart des propriétaires). Seul un dépouillement systématique de l'annuaire téléphonique, complété par des notes de terrain, a permis de dresser une liste de 181 noms (16).

A - Toponymes francomorphes

a - serquiais

Les noms serquiais ne peuvent être distingués du français par l'orthographe. Car, chaque fois que cette discrimination serait possible, les Serquiais adoptent une orthographe francisée pour le dialecte. Il faut ajouter à cela que les formes dialectales elles-mêmes peuvent être strictement similaires aux formes françaises. Nous appellerons donc serquiais les noms appartenant à deux types de formation :

α - ceux qui, dans leur orthographe ou leur appartenance lexicale, renvoient explicitement au dialecte. 4 exemples sont concernés :

La vieille tuisainne 'la vieille cuisine'.

Le premie frêne 'le premier frêne'

Le petit douaire . Dans le vocabulaire juridique des îles anglo-normandes, le *douaire* est la partie que l'héritier doit réserver à la veuve d'un propriétaire décédé. Voir le sens de ce mot en français dans TLF VII 447-448.

Les rocquettes 'les petits rochers', bâti sur le modèle dialectal, n'appartient pas en fait au parler serquiais.

β - ceux qui se réfèrent à d'autres toponymes locaux et donc, accessoirement au dialecte. Ces noms se répartissent dans les catégories suivantes :

- noms qui reprennent des agronymes réels ou inventés (à moins qu'il ne s'agisse d'agronymes tombés en désuétude et nommés différemment aujourd'hui), en ce sens qu'ils sont construits sur le modèle "clos de + nom de lieu" :

Clos de taupin, Clos de l'écluse, Le vert, La connellerie, La clôture de bas, Clos de la ville, Clos de la tour, Le petit clos, Clos à la jument, Clos de saignée, La becquée, Le clos de vin, La ladrie, Clos de maseline, Clos de pégame, La closette, Clos Goury, Le pré de l'église, Le pré du moulin, Le clos de bas, Le vieux clos, Clos à jaon, La couture (17), Clos de la pointe, L'enclos, Clos du vivier, Clos de vaul creux (18), Le pré de la ville, Les laches, La pavlaison, Jardin du sud, Clos Lucas, St-Magloire, Les viviers, La peigneurie (formé sur l'agronyme le peigneux).

- noms qui se réfèrent à l'habitation principale du tènement ou à une maison proche. Notons l'emploi de l'adjectif *petit* dans tous les exemples relevés :

La petite rondellerie, La petite hèche, Petite marguerite, Petit friponerie, La petite valette.

- noms qui se réfèrent à des toponymes côtiers :

Port ès saies, Près du creux, La vermandaye, Tintageu, Point Robert (anglicisé), Gorey, Adonis, Blanc creux.

En règle générale, l'orthographe est conforme à la tradition plutôt qu'à la phonétique du parler local. Et même *jaon* (dans *Le clos à jaon*) me paraît une graphie purement guernesiaise, le serquiais disant sim-

plement /djõ/. (Aon traduit à Guernesey le phonème /j^hé/, typique des parlers des "hautes paroisses").

Dans trois cas seulement sur 52 exemples, les transcriptions sont influencées par les habitudes graphiques de l'anglais : *Petit fripponerie*, où le e du féminin est omis par ignorance de la grammaire française, mais aussi parce que, dans le système graphique anglais, le t est ici prononcé. *La becquée* est une réinterprétation cocasse d'un mot dialectal : *Le béquet*, qui signifie "le petit coin de terre", comme à Jersey. C'est que les voyelles atones de l'anglais ayant un timbre quasiment indifférencié, *le* et *la* sont souvent confondus. Ce phénomène est fréquent dans la toponymie contemporaine des îles anglo-normandes. La féminisation de l'article entraîne forcément celle du mot et le changement de suffixe. Ce bouleversement entraîne forcément l'avantage de franciser le mot, de lui donner un sens pour les non-dialectophones. *La closette* est une transcription également fautive du mot serquiais *le closet* /lé klö'üzèt/, diminutif de *clos* 'champ'. Dans ce cas, la féminisation est facilitée par la prononciation de t final en serquiais, mais ne présente aucun avantage pour une remotivation.

b - français

Les noms de maisons français peuvent être classés dans les rubriques suivantes :

° Faune :

La mouette, *Coin des ânes* (avec une allusion humoristique au blason populaire des guernesiais : "les ânes"), *Le mouton noir*, *le friquet* (nom d'une espèce de moineau : *passer montanus*). *Coin de grive* me paraît vide de sens. C'est peut-être une transcription maladroite de *Coin de grève*.

° Flore :

Les sapins, *La bruyère*, *la fougeraie*, *Romarin*, *Les genêts*, *Les brandes*, *Les merisiers*, *Maison pommier*.

° Mer :

La mer, *L'ancrage*, *Le mât*, *Le tremplin*.

° Nature en général :

L'horizon, *Bel air*, *Le vallon d'or*, *Quatre vents*, *L'étoile*, *Le vallon*, *Le soleil d'or*, *Le chemin blanc*, *Beau vallon*, *Beau coin*, *Beaulieu*, *Les pierreries*, *Blanc creux*.

° Lieux cultivés :

Le beau pré, *Pré de Beaulieu*, *Le jardin normand*, *Beauchamp*, *Jardin Louise*, *Le petit champ*.

° Lieux habités :

La chaumière, *La loge*, *Le vert logis*, *Le coin d'abri*, *Mon abri*, *L'asile*, *La maisonnette*, *La grange*, *La vieille maison*, *Le pavillon*, *La tourelle*, *Le petit hivernage* (lieu où les pêcheurs passent l'hiver).

° Vocabulaire sentimental :

La joie, *Notre désir*, *Mon désir*, *Chez nous*, *Mon rêve*, *Mon plaisir*, *Notre but*.

° Noms de personne :

Tanquerels.

° Divers :

Pourquoi pas, *La malouine*, *La ferronnerie*.

Outre l'abondance des adjectifs possessifs associés au vocabulaire sentimental, qui montre l'attachement à la maison, notons la fréquence de l'adjectif *beau* (8 fois) et des couleurs : *vert* (1), *d'or* (2), *blanc* (1), *noir* (1). Le vocabulaire utilisé est simple, rarement hermétique. Seuls *Le friquet* et *Les brandes* témoignent d'une certaine recherche d'originalité.

B - Toponymes anglo-morphes

a - les formations hybrides

Nous ne relevons qu'un seul exemple où l'anglais s'est adjoint un complément français : *Bijou bungalow*. Dans tous les autres cas, le complément est un autre nom de lieu (tènement ou maison) : *Plaisance farmhouse*, *La ville farm cottage*, *La rade cottage*, *La forge cottage*, *Le manoir cottage*, *D'Icart cottage*, *Dixcart cottage*, *Clos de ménage cottage*, *Le fort cottage*, *La tour bungalow*, *Duval farm*, *L'enclos bungalow*. *Cottage* figure donc dans 8 cas sur 12. Tous ces hybrides sont syntaxiquement anglais.

b - Les noms de maisons anglais

Ici encore, on remarquera l'importance du mot *cottage* qui figure dans 13 cas sur 44 (contre 3 fois *bungalow* et une fois *house*).

° Flore :

One oak, *Willow cottage*, *Rosebud*, *Rosebud cottage*, *Rose cottage*, *Tamarisk*, *Ivy cottage*, *Moorland*, *Vine cottage*.

° Mer

Four anchors, *Seaview*.

° Nature en général :

Sun bungalow, *southview*.

° Lieux cultivés :

Sunnymeade (qui aurait pu figurer dans la rubrique précédente), *Westfield bungalow*, *Greenfield*, *Green pastures*.

° Lieux habités :

The bungalow, *Homestead*, *The manse*, *The nook*, *Neoteric nook*, *White chapel*, *Home farm*, *Red roofs*, *The kennel*, *Old place*, *School house*, *The barn*, *The cottage*, *Elder cottage*.

° Vocabulaire sentimental :

Surprise cottage.

° Noms de personnes :

Donmar (première syllabe de Donald et de Margaret).

° Situation par rapport à un autre toponyme :

Top of the hill, *The old forge*, *The mill cottage*, *Quarry cottage*.

° Allusions "littéraires" :

Elysium, *Atlantis*, *Westward Ho* (titre d'un roman du XIX^e s., nom de maison très populaire en Angleterre), *Amorel* (titre d'un film tourné à Sercq au début des années 50 : un commando vient dans l'île pour enlever une vache et l'emmener en Angleterre).

° Divers :

Flagpole cottage, Dun romin (c'est-à-dire "done roaming"), Victoria cottage, Norwegian wood, June cottage.

C - Toponymes appartenant à des langues diverses

a - espagnol

→ chanson (c. 1958)

Que sera Il faut y ajouter les hybrides Beau vista et Beau vista 2, où l'espagnol et le français forment un curieux amalgame.

b - italien

Caro mio, Caro mio 2.

c - catalan

Mar i cel.

d - latin

Per ardua ad astra : devise de l'aviation britannique

Per ardua, Aurora, Petra.

* Nom d'une ville de la mer morte ?
+ Nom de femme (rare) en Anglais

e - allemand

Rosenheim, Heidelberg.

f - gallois

Swyr-y-mor. Swynwr signifie 'sorcière'. On peut donc traduire ce nom par 'sorcière de mer', c'est-à-dire 'sirène' (?). La sirène figure déjà dans le nom d'une des deux auberges de Sercq : *Mermaid tavern*.

D - Toponymes obscurs

Cartref → mot gallois : 'domicile'

Tjandi

Pankina

Cae de mat

Le pellon, pour lequel nous pouvons poser l'hypothèse d'un dérivé hapax de Pelle, agronyme répandu dans les îles anglo-normandes, ou d'une mauvaise transcription de Perron pour lequel nous renvoyons au § 1 qui concerne les noms des tènements.

Conclusions partielles

- La langue employée

Français	58 fois, soit 32 %	}	60, 75 %
Serquiais	52 fois, soit 28, 75%		
Anglais	46 fois, soit 24, 4 %	}	32,6 %
Hybride de type anglais	13 fois, soit 7, 2 %		
Italien	2 fois, soit 1, 1 %	}	6, 65 %
Espagnol	1 fois, soit 0, 55%		
Hybride de type espagnol	2 fois, soit 1, 1 %	}	
Catalan.....	1 fois, soit 0, 55 %		
Latin	3 fois, soit 1, 7 %	}	
Allemand	2 fois, soit 1, 1 %		
Gallois	1 fois, soit 0, 55 %	}	

L'utilisation de l'allemand ou du gallois note un désir d'exprimer l'attachement à la mère-patrie. Le latin sert de référence culturelle. L'italien, l'espagnol et le catalan sont exotiques. Au total, l'ensemble de ces motivations reste très minoritaire (6, 65 %).

L'anglais est beaucoup mieux représenté. Nous ne nous en étonnerons pas, puisqu'il est la langue maternelle de la grande majorité des habitants. Mais c'est le français (avec sa variante serquaise) qui est largement majoritaire : 60, 75 %. L'usage toponymique, dans ce qu'il a de contemporain, ne reflète donc pas du tout l'usage linguistique en général. (Rappelons que les locuteurs du parler serquais, y compris ceux qui n'en ont qu'une connaissance passive, représentent environ 10 % des résidents).

Il est malaisé d'analyser cette situation. D'une façon générale, la toponymie serquaise, bien que menacée, s'est bien conservée jusqu'à nos jours (19). Les noms des maisons suivent-ils donc une tradition abandonnée dans la pratique linguistique générale ? Nous pensons plutôt que les nouveaux habitants, percevant le bilinguisme des autochtones comme la manifestation de leur spécificité, sont amenés à choisir un nom français pour leur maison, pour montrer leur désir d'intégration ou s'en donner l'illusion. Nommer sa maison en français (considéré souvent comme la seule manière d'écrire le serquais), c'est en quelque sorte s'affirmer comme serquais.

- La typologie

Nous comparons dans ce tableau les noms français et anglais. Nous laissons de côté les noms serquais que nous avons définis pour leurs rapports avec d'autres toponymes locaux, à défaut de critères orthographiques de différenciation avec le français.

	Français		Anglais	
Faune	4	7%	0	
Flore	8	14%	9	20%
Mer	4	7%	2	4%
Nature en général	13	22%	2	4%
Lieux cultivés	6	10%	4	9%
Lieux habités	12	21%	14	30%
Vocabulaire sentimental	7	12%	1	2%
Noms de personnes	1	2%	1	2%
Situation	0		4	9%
Allusions "littéraires"	0		4	9%
Divers	3	5%	5	11%
Totaux	58	100%	46	100%

La précision de ces chiffres est toute relative, puisque le choix de ranger un nom dans telle ou telle rubrique est parfois arbitraire. C'est le cas par exemple de *Sunnymeade*, classé sous "lieux cultivés", qui aurait aussi bien pu aller sous "nature en général". D'autre part, nos

critères sont totalement externes, comme avec *Four anchors* et *Seaview*. Le premier peut être chargé d'affectivité, tandis que le second est purement descriptif. Tous deux cependant prennent place dans la rubrique "mer".

En outre, il n'est pas certain que la comparaison des différents chiffres nous apprennent quelque chose sur les habitudes particulières aux Français et aux Anglais pour nommer les maisons. En effet, la totalité des propriétaires connaît parfaitement l'anglais, est de culture britannique. (Toutes les allusions "littéraires", que nous aurions pu nommer "références culturelles", ont trait au Royaume-Uni). Tout au plus pouvons-nous constater que le français a la préférence dans deux domaines: celui de la nature et celui du vocabulaire sentimental. Mais la recherche des motivations est un exercice difficile. Nous ne pourrions l'entreprendre qu'après avoir effectué une enquête auprès des propriétaires.

Quoi qu'il en soit, les noms français ne semblent pas des traductions de l'anglais. Ils pourraient être relevés sur les villes de nos côtes. Ont-ils été rapportés de voyages en France ? Témoignent-ils d'une forme d'exotisme, d'une recherche d'originalité ? Ou, tout simplement, ont-ils été donnés par des francophones, serquiens en l'occurrence, et sont-ils l'expression locale du génie de la langue, dans ce domaine ?

4 - LES ENSEIGNES COMMERCIALES

Nous en avons noté 15 en anglais (exemples : *Sark photos*, *The little shop*). Elles sont souvent purement "descriptives". Mais certaines pourraient rentrer dans les rubriques typologiques que nous avons établies dans le chapitre précédent. Ainsi *Mermaid tavern* et *Aladdins cave* renvoient-ils à la mer. Une seule enseigne est énigmatique et a nécessité une enquête auprès du propriétaire : *Dasan restaurant* comporte en effet un anthroponyme formé de la première syllabe de David et Sandra.

4 seulement sont en français : *Bon appétit*, *Hôtel Doulieu*, *Hôtel petit champ*, *L'atelier*.

11 enseignes sont des compositions mixtes associant un toponyme local (français ou serquiens) à un mot anglais. Ex. *Aval du creux hotel*, *Le clos des camps guesthouse*. *The rendez-vous*, comporte à cet égard un subtil dosage d'anglais et de français, puisque ce nom appartient à l'anglais standard, mais est emprunté au français. Les dialectophones l'appellent d'ailleurs *Le rendez-vous* !

La plupart des commerçants désirent avant tout être compris de leurs clients. Leurs enseignes sont explicites et s'adressent aux visiteurs anglais. Mais, dans le même temps, ils ont le souci d'afficher l'originalité de l'île et sa tradition culturelle bilingue. Le touriste doit comprendre, pour des raisons commerciales évidentes, tout en sachant qu'il n'est pas ici dans une île britannique.

Le tourisme français, qui ne s'est réellement développé que ces dernières années avec la création, l'été, de liaisons directes avec le continent, est manifestement peu visé par les enseignes commerciales, puisque 4 seulement sont rédigées en français. Mais il est vrai que peu de Français passent plus d'une journée dans l'île. D'autre part, la grande majorité des enseignes, qui comportent *bar*, *tavern*, *hotel*, *restaurant*, *guest house*, sont loin d'être hermétiques pour un Français moyen. Le but recherché, concernant les touristes anglais, est donc atteint également avec les Français.

De toutes façons, les Français viennent chercher le dépaysement à Sercq, et une occasion de pratiquer leur anglais. A ce titre, les enseignes franco-anglaises, en nombre élevé, sont un compromis idéal, puisqu'elles fournissent de l'exotisme pour tous.

Nos observations ne peuvent être qu'une photographie de la situation à un moment précis de son évolution, puisque les noms des maisons changent parfois avec les propriétaires. Nous ignorons si notre typologie des noms contemporains s'accorde avec des constatations du même type, faute de travaux similaires. Une chose est certaine : à mesure que le temps passe, la toponymie de Sercq s'anglicise. Dans ce domaine, comme dans celui de la pratique linguistique quotidienne, la position du français (et du serquiais) se fragilise depuis les cinquante dernières années. L'emploi du français pour les noms des propriétés (tènements) était autrefois de règle, comme dans l'ensemble de la toponymie. Ce n'est plus le cas pour les noms des maisons.

La coexistence de deux types de population, autochtones ou non, et le grand nombre de résidences secondaires complique encore l'analyse. On aimerait savoir précisément qui nomme en français et pourquoi. Nos données ne le permettent pas. On peut penser que quelques-uns conservent le nom français par tradition, peu par conviction. Mais, pour la majorité sans doute, cet usage est du domaine de la survivance folklorique. Quoi qu'il en soit, cette situation est transitoire, comme celle du dialecte lui-même ; et il est certain que la part de l'anglais ne fera que croître. L'île de Sercq se situe à la rencontre de deux langues, de deux cultures, mais pour combien de temps encore ?

Patrice BRASSEUR

(CNRS - Nantes)

N O T E S

- (1) C'est ainsi qu'on nomme habituellement les touristes en français. *Touriste* est en effet considéré comme un anglicisme.
- (2) *Plaisance* se dit également parfois /plɛzās/.
- (3) A propos de l'histoire des institutions féodales de l'île, voir *The fief of Sark* de A. H. Ewen et A.R. De Carteret, Guernesey 1969.
- (4) Selon la légende, saint Magloire aurait évangélisé l'île au VI^e siècle.
- (5) *FLM* est l'abréviation du *Dictionnaire jersiais-français* de Frank Le Maistre, Don Balleine Trust, Jersey 1966.
- (6) Les mots qui précèdent se prononcent respectivement /rōdèllī̃ /, /djāspèllī̃ /, /pipètītī̃ /, /māōzzī̃ /, /duvāllī̃ /, /donèllī̃ /, /mūnnī̃ / (rarement /mūndī̃ /), /pèrōnnī̃ /, /sābūnnī̃ /, conformément aux règles de la phonétique locale : la chute d'un /r/ intervocalique s'accompagne d'un phénomène secondaire qui consiste généralement dans une assimilation régressive et la production d'une consonne géminée. Voir P. Brasseur "Les principales caractéristiques phonétiques des

parlers normands de Jersey, Sercq, Guernesey et Magneville" dans *Annales de Normandie* 1978, p. 285.

(7) // *k(ö)ü bügrèt* / en serquiais, où il existe de nombreux changements de suffixes *-el/-et*, par fausse étymologie, à partir de formes communes en *-è*, toujours possibles.

(8) Ouvrage cité, p. 127 : *Aval du creux*, p. 124 : *La vauroque*.

(9) Guernesey connaît également le toponyme.

(10) Marie de Garis, *Glossary of Guernesey place-names*, La société guernesiaise, Guernsey 1976.

(11) Selon un avis de vente en français du greffier de Sercq, affiché en novembre 1985.

(12) Ouvrage cité, p. 130.

(13) Voir P. Brasseur, "Les noms des champs de l'île de Sercq", dans *L'onomastique, témoin des langues disparues*, A.B.D.O., Dijon 1982, p. 111 : Le clos du normand ; p. 115 : Le clos à jon.

(14) Voir l'article cité à la note 13.

(15) Sur cette onomastique marginale, voir l'article récent de Monique Mc Donald "Les noms de villas à Hossegor (Landes) dans *Nouvelle revue d'onomastique*, 4, pp. 113-122.

(16) Nous ajoutons les accents des mots serquiais ou français, car ils n'existent pas dans la typographie anglaise, qui nous sert de référence.

(17) La plupart de ces noms sont clairs ou sont expliqués dans l'article cité à la note 13. *La couture* (FEW II 1504 : *cultura*) figure dans la toponymie des autres îles anglo-normandes.

(18) *Vaul creux* transcrit sans doute maladroitement *avau le creux*. Voir l'explication d'*Aval du creux* au chapitre 1 de cet article.

(19) Voir l'article cité à la note 13 ainsi que P. Brasseur, "Les noms des rochers de l'île de Sercq", dans *L'onomastique, témoin de l'activité humaine*, A.B.D.O., Dijon 1985, pp. 31-52.

Les ajouts manuscrits de la page 23 sont dus à des commentaires qui m'ont été envoyés par M. Richard Coates, alors enseignant à l'université de Sussex (Brighton) en mars 1988. PB